In Kleeborg isch gut laawe...

INFORMATIONS



S'KLEEBLATTEL

Commune de Cléebourg / Bremmelbach

Contenu de ce numéro :

- Le mot du maire et du maire délégué,
- la collectivité européenne d'Alsace
- Nos aînés ont fêté leurs anniversaires,
- Les travaux – Cleebourg et Bremmelbach,
- Nos pompiers,
- La vie de nos villages,
- Informations générales,
- Redevance incitative–premiers bilans,
- Sécurité - cambriolages,

Mairie

65 rue Principale

Téléphone : 03 88 94 52 23

Messagerie :

mairie.cleebourg@wanadoo.fr

EDITORIAL

Maire et maire délégué

2018 fait déjà partie des souvenirs. Des joies, des peines pour chacun d'entre nous et une actualité qui mobilise les médias: à nouveau l'horreur avec l'attentat de Strasbourg où le grand désarroi de la société avec ces manifestations répétées . Cependant, pour notre commune 2018 a été une année importante. Les choix du conseil municipal dont nous parlions il y a un an produisent leurs effets: notre chaufferie centrale est maintenant rodée et nous commençons à constater l'impact bénéfique pour notre budget. Tout en participant notablement aux économies de CO2 nous avons réduit nos consommations énergétiques de manière importante. Par ailleurs les travaux complémentaires d'isolation, de menuiseries extérieures améliorent encore la situation. Les efforts ont porté cette année également à Bremmelbach et à Cleebourg sur d'autres points que vous découvrirez dans ce numéro. Nous optimisons au maximum les choix et les dépenses liées pour faire le maximum avec des ressources en baisse constante

Dès janvier, le conseil municipal retrouvera nos aînés le 20, pour le traditionnel repas qui nous rassemblera afin de bien commencer l'année.

Je vous souhaite de pouvoir vivre 2019 dans la joie et la Paix, que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Bonne lecture à tous

Le maire, Serge STRAPPAZON

2018 est à son terme, derrière nous, l'attentat au marché de Noël à Strasbourg nous a remémoré les actes sombres sur la capitale il y a si peu de temps, ainsi que tout son lot de fanatisme.
Dans un contexte général difficile, il faut cependant avancer, et cette année 2018 aura été très active à Bremmelbach, la place de l'église a été réalisée, les associations Club épargne et pongistes ont donné un nouveau toit au bâtiment les abritant, les travaux pour l'accès à la fibre optique ont été exécutés. Un autre projet n'a pas pu voir le jour malgré un gros travail de fond, l'installation d'une mini crèche dans l'ancien presbytère, il va falloir repenser l'avenir de ce bâtiment. Il faudra aussi donner un nom à la place de l'église en vue de son inauguration et renommer la rue principale qui pose beaucoup de soucis surtout en matière de courrier perdu. J'en parlerai dans ce bulletin.
Il ne me reste plus qu'à vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débuter ensemble. BONNE ANNEE 2019.

Le maire délégué, Dominique DEMANGE

Déclaration commune en faveur de la création de la collectivité européenne d'Alsace


Présentation du projet


Signature de la déclaration

J'ai eu le privilège, en tant que Président de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg, d'assister à la signature de la « Déclaration commune en faveur de la création de la collectivité européenne d'Alsace », le lundi 29 octobre à l'hôtel Matignon. La date de création de la collectivité est fixée au 1er janvier 2021.

Cinq ans après l'échec du référendum sur la constitution d'un Conseil d'Alsace, notre territoire se voit offrir une deuxième chance d'être précurseur en matière de décentralisation. En effet, comme l'indique la déclaration commune, « Le projet de collectivité européenne d'Alsace fera de l'Alsace le premier territoire transfrontalier intégré et européen grâce au développement de nouveaux modes de coopération transfrontalière, en lien avec l'Allemagne et la Suisse ». Le texte précise ensuite que « L'affirmation de l'ancrage rhénan de l'Alsace constitue le fil conducteur de ce projet, au service des habitants et des acteurs socio-économiques ».

Issue de la fusion entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, la future collectivité s'appuiera sur le socle des compétences départementales, enrichi, par une loi, de compétences supplémentaires et particulières, notamment en matière de coopération transfrontalière, de bilinguisme, d'attractivité du territoire, de transport et de culture.

En fait il s'agit d'une véritable préfiguration de ce que peut représenter, en termes de décentralisation, le principe de différentiation proposé par le gouvernement dans la future révision constitutionnelle. Sachant qu'une fois en vigueur, ce principe de différentiation devrait permettre d'élargir encore le socle de compétences de la collectivité européenne d'Alsace.

Cette déclaration commune est le fruit d'un travail remarquable effectué par nos présidents de conseils départementaux Frédéric BIERRY et Brigitte KLINKERT à partir du rapport du Préfet Marx qui a mis en évidence le « désir d'Alsace » et en relation avec le Président de la Région Grand Est, mais aussi les parlementaires et les grands élus du territoire. La Ministre Jacqueline Gourault est en charge de ce difficile dossier pour le gouvernement. Mais il reste du travail à faire… La loi permettant d'attribuer des compétences spécifiques et particulières à la nouvelle collectivité, comme l'a rappelé le Premier Ministre, tous les acteurs seront mis devant leurs responsabilités et devront œuvrer à l'établissement de ces compétences.

Au moment où cette signature est qualifiée « d'historique » par les uns, ou de « renaissance de l'Alsace » par les autres, il s'agira de ne pas oublier les leçons du référendum de 2013. Le train ne repassera pas une troisième fois !

NOS AÎNÉS....

Anniversaires
















NOS AÎNÉS....

GRANDS ANNIVERSAIRES 2018

11 janvier 1938	Mme MORITZ, épouse SCHMITT Yvonne	**80**
04 mars 1928	Mme HAAS, épouse WUST Frieda	**90**
04 avril 1938	Mme MADER, épouse LACROIX Emma	**80**
02 mai 1938	M. HAUSAUER Charles	**80**
01 juin 1933	M. GASSMANN Marcel	**85**
01 juin 1933	M. HAURY Philippe	**85**
16 septembre 1938	Mme WALCZAK, épouse SATTLER Elisabeth	**80**
26 septembre 1938	M. LACROIX Henri	**80**
10 octobre 1923	Mme MARTIN, épouse REEBER Frieda	**95**
09 novembre 1933	Mme BUHL, épouse FRANTZ Helene	**85**
11 novembre 1938	Mme BERINGER, épouse SCHWENKER Monique	**80**
25 novembre 1933	Mme RUFFY, épouse JACKY Jeanne	**85**

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE 2018

10 mai 1958	M. et Mme WUST Charles et Frieda	**60**
12 mai 1948	M. et Mme JACKY Michel et Marie Louise	**70**
03 juin 1968	M. et Mme BALL Henri et Madeleine	**50**
09 août 1968	M. et Mme BERGMANN Gilbert et Marie Madeleine	**50**

Nos aînés ont tous dignement fêté leurs anniversaires personnels ou de mariage; la municipalité a été heureuse de leur rendre visite pour leur offrir le cadeau du conseil municipal.

Nous leur renouvelons au nom de tous les habitants de nos deux villages nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour les années qui viennent.

CLEEBOURG LES TRAVAUX - MENUISERIES EXTERIEURES CHAUFFAGE MAIRIE

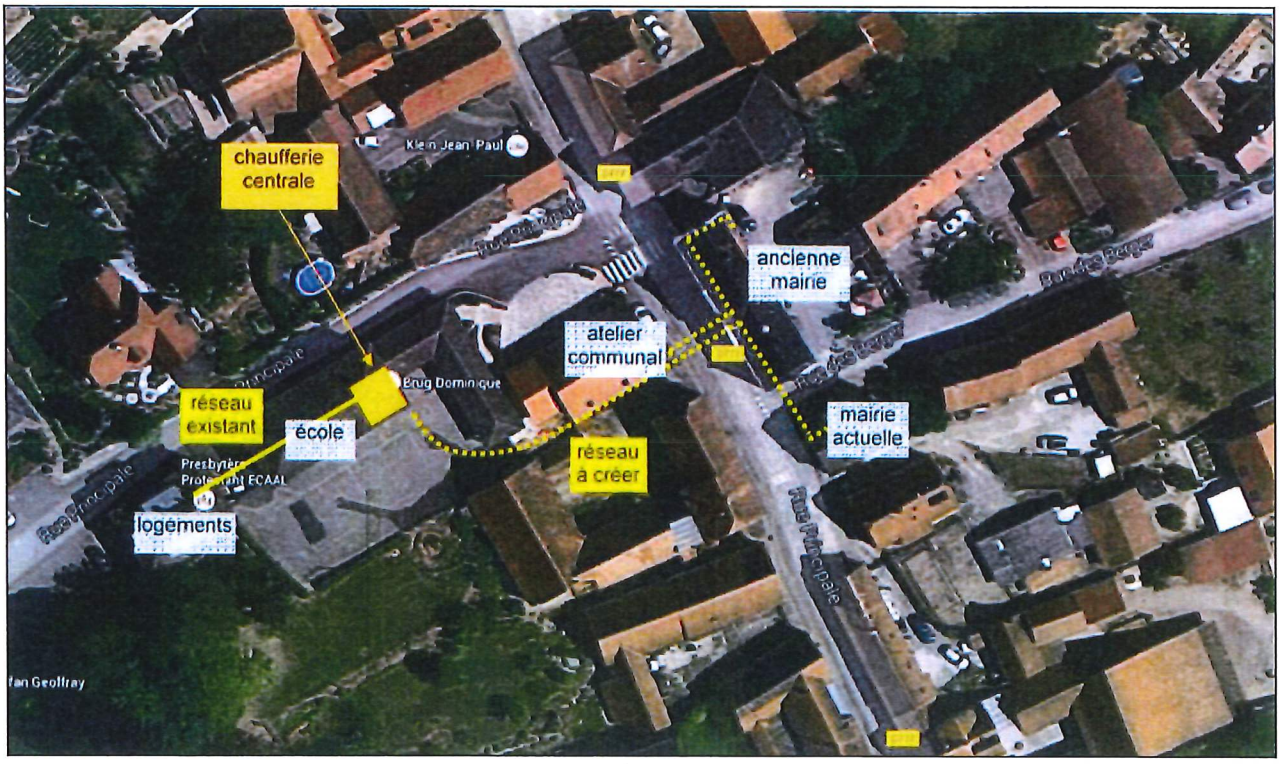
Des économies de fonctionnement

L'opération principale inscrite au budget pour 2018 était l'ensemble des travaux d'isolation et de chauffage prévus en complément de la création en 2017 de la chaufferie centrale à l'école primaire. Cette opération très importante pour la commune a été réalisée et a bénéficié de subventions exceptionnelles qui nous ont permis de dérouler un programme 2018 confortable sur le plan financier.
Cette installation génère d'ores et déjà des économies substantielles de combustible et donc de fonctionnement global pour la commune. En effet le coût moyen des granulés bois est très inférieur, de manière constante au prix du fuel.
Par ailleurs cette opération est très économe en CO2: Cette installation permet d'économiser 31 t de CO2 par an, ce qui en fait une installation exemplaire.

Je vous rappelle que sur cette chaufferie sont raccordés outre l'école, les logements de l'école, le bâtiment de l'ouvrier communal et des pompiers. Le réseau passe en sous sol de ce bâtiment et se poursuit le long de la rue principale, des échangeurs ont été mis en place dans les locaux de l'ancienne mairie et de la mairie actuelle.

Cette année nous avons réalisé, le remplacement des menuiseries extérieures de l'école et de la mairie. Les travaux de raccordement de la mairie au circuit de la chaufferie seront réalisés en janvier 2019 et la chaufferie fuel de la mairie supprimée.

Un bilan après une saison de chauffe complète sera réalisé de manière à mesurer les consommations de pellets et donc les économies réalisées sur le budget général de fonctionnement.



CLEEBOURG - TRAVAUX

LE PONT DU SCHEMPERBACH:

La commune a lancé cet automne la réalisation de travaux sur le ban communal. Sous la direction de Frédéric Jacky, une équipe composée de notre ouvrier communal, de l'ouvrier de la communauté de communes et d'un personnel de REUSSIR a entrepris la 3° tranche de travaux sur le pont du Schemperbach , près de la station d'épuration. L'aval du pont dont les éléments étaient disjoints a été démonté et l'ensemble reconstitué et assemblé précisément.
Ces travaux complètent ceux déjà réalisés les années précédentes et permettent à cette infrastructure importante d'être maintenant parfaitement en mesure d'affronter les prochaines crues.



L'assainissement eaux pluviales du REIFENBERG:

En liaison avec l'association foncière, toujours sous le pilotage de Frédéric Jacky, nous avons terminé la dernière tranche d'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales dans la montée du Reifenberg. Les terrassements on été réalisés par l'entreprise HEIBY.
En matière de finances la commune a payé l'entreprise pour les terrassements et la pose des tuyaux d'évacuation, l'association foncière prenant en charge le coût de fourniture des canalisations et des drains.

L'éclairage de la Place d'Arnac La Poste:

Afin de donner un cachet supplémentaire à notre belle place centrale, nous l'avons équipée d'un éclairage extérieur mettant en valeur les belles pierres ainsi que les végétaux et vignes. Cet éclairage est constitué de leds à très basse consommation.



BREMMELBACH - TRAVAUX

Travaux de la Place de l'Eglise

Les travaux ont commencé fin juin et se sont terminés fin septembre, des finitions ont été demandées à l'entreprise HEIBY et avec l'aide de l'ouvrier municipal, la place a fait désormais peau neuve. L'entrée de la place a été agrandie, elle est entièrement goudronnée, les emplacements de parking sont tracés, un emplacement réservé handicapé a été créé et l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'église est possible à partir de cet emplacement.

Une place de parking camping-car est prévue pour les itinérants voulant visiter le village et les environs. Enfin les espaces verts ont été plantés, un socle pour le sapin de Noël permet d'installer un remplaçant au grand épicéa coupé pour les besoins d'aménagement.

La place sera bientôt inaugurée, il n'y a pas encore de date fixée, mais déjà une proposition de nom que vous découvrirez à l'article suivant.









Rheinhart Joseph (dit Benno) est né le 13 décembre 1886 à Bremmelbach

Fils de Jacques et Steinbacher Christine, il est entré chez les Capucins à Sigolsheim le 17/09/1908 et ordonné prêtre le 06/08/1914 à la cathédrale de Münster.

Il sera successivement affecté curé à Ribeauvillé, missionnaire paroissial à Strasbourg-Koenigshoffen, supérieur du couvent à Bitche, administrateur de Schweyen (Lorraine) administrateur paroissial à Güterkirch, responsable et curé à Weiler et terminera père supérieur à Bitche. Gravement malade il décède le 23/01/1953 et est enterré au cimetière de Koenigshoffen le 26/01/1953.

Mes recherches sur ce natif de Bremmelbach m'ont conduit vers la commune de Erching Guterkirch ou Benno était curé de 1941 à 1945, il s'est illustré auprès de la population pendant cette période troublée à tel point que la mairie de Erching en 2005 a édité un recueil de ses mémoires de guerre, et plus fort, a donné son nom à une rue du village.

C'est ainsi que pour l'inauguration de la place de l'église à Bremmebach (date non encore fixée), l'idée de l'appeler place Père Benno Rheinhart a germé dans mon esprit, s'il a une rue à Erchling pourquoi pas une place à Bremmelbach, je souhaite recueillir votre avis sur cette proposition:

ETES VOUS FAVORABLE A NOMMER LA PLACE DE L'EGLISE PLACE PERE BENNO RHEINART

OUI **NON**

Votre avis est à déposer dans la boite aux lettres qui sera placée devant le presbytère au 22 rue principale. .

BREMMELBACH - INFOS

CHANGEMENT DU NOM DE RUE PRINCIPALE A BREMMELBACH :

Il existe deux rues principales sur la commune de Cleebourg Bremmelbach, ce qui cause souvent des problèmes de courriers, de livraison de colis, sans compter des ennuis plus conséquents d'adresse d'intervention pour les services de secours ou de tracasseries administratives.
Plusieurs villageois m'ont fait état de cette situation et des soucis qu'elle engendre au quotidien. Après avoir évoqué ce sujet au conseil municipal, il est envisagé de changer le nom de la rue principale pour le nom de **Route de Hunspach**, les numéros ne changeront pas.
A cet effet, les nouveaux facteurs pourront mieux situer cette rue grâce à la direction de Hunspach, et il n'y aura plus d'ambiguïté possible.

Il vous appartiendra dès que l'arrêté municipal sera pris d'effectuer les démarches nécessaires à votre changement d'adresse auprès des différents services :

assurances, (habitation, automobiles, etc…)
sécurité sociale et complémentaires
carte grise : changement obligatoire gratuit, frais uniquement pour le changement des anciennes plaques d'immatriculation (immatriculés en 67).
caisses de retraite,
abonnements divers,
service annuaire téléphonique, opérateur internet,
Caisse d'Allocations Familiales,
Employeur,
autres…

La mairie se chargera, quant à elle, de prévenir les services ci-dessous :

la Poste qui assurera l'acheminement du courrier en tenant compte des deux adresses pendant une année,
la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg,
le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riedseltz,
le Syndicat des Eaux de la Région de Riedsetz,
le Service du Cadastre et le Centre des Impôts,
le Service Incendie,
la Trésorerie de Wissembourg,
la Cave Viticole de Cléebourg,

A NOTER :

En ce qui concerne les cartes d'identité et les passeports le changement d'adresse n'est pas obligatoire. Vous disposerez à la mairie d'un modèle de lettre que vous pourrez éventuellement utiliser. Il vous suffira d'indiquer la date et de le signer. Les services de la mairie sont à la disposition des personnes qui rencontreraient des difficultés ou pour tous renseignements complémentaires.

NOS POMPIERS













Exercices 2018 - Cave coopérative et école primaire

NOS POMPIERS



Un futur pompier ?

Passation de commandement: Didier succède à Didier



Notre équipe recrute……







L'équipe de Cleebourg avec ses jeunes recrues...

LA VIE DE NOS VILLAGES

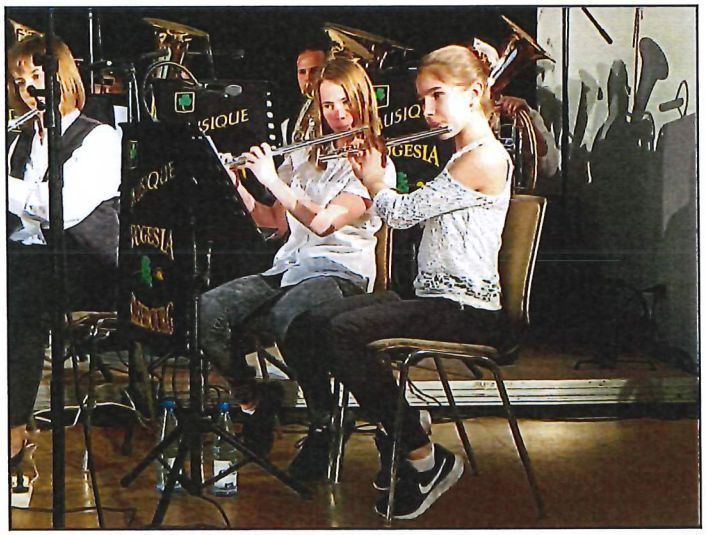
SENSIBILISATION AUX DANGERS D'INTERNET:



Nos gendarmes ont effectué, au premier semestre à l'école primaire, une sensibilisation des élèves aux dangers représentés par internet et les réseaux sociaux. Principalement destinée aux plus grands, avant l'entrée au collège cette séance très intéressante a été menée par le Major Lagrange commandant la brigade de Gendarmerie de Wissembourg.

CONCERT DE PRINTEMPS DE LA VOGESIA: Nous avons eu le plaisir de voir les plus jeunes intégrer la formation musicale: BRAVO à eux:





FETE DES RECOLTES:



Les paroissiens ont répondu « présents », les produits du terroir étaient nombreux. MERCI

LA VIE DE NOS VILLAGES

LA FETE DES VENDANGES: 2018 - un bon cru !















HALLOWEEN:





LA VIE DE NOS VILLAGES

HAUTE VIENNE 2019
VISITE DE NOS AMIS d' ARNAC LA POSTE

Dans le cadre de nos échanges réguliers (tous les deux ans) **l'accueil des amis d'Arnac- la- Poste aura lieu lors du weekend de l'Ascension : du 30 mai au 02 juin prochain.** Si l'effectif correspond à celui de la dernière visite de nos amis celui- ci sera important (environ 60 personnes ?) Compte tenu de l'importance de cette délégation résultant de l'excellence des relations entretenues, nous comptons fortement sur tous les habitants de Cléebourg et Bremmelbach pour disposer des capacités de logement et d'accueil pour ce weekend qui une nouvelle fois sera historique !

Nos amis arriveront le jeudi 30 mai en fin d'après midi et repartiront le dimanche 2 juin matin.

Le programme général de ces journées sera le suivant:

JEUDI 30 mai fin d'après midi :

Accueil des habitants d'Arnac la Poste à la salle des fêtes, répartition dans les familles, présentation du programme des activités.
Verre de l'amitié
Repas du soir : familles d'accueil.

VENDREDI 31 mai : journée touristique dans la région, autocar à disposition ;

08 heures : départ, visites, repas de midi prévu en route ;
18 h 00 : retour à Cléebourg / Bremmelbach
19 h 00 : cérémonie et soirée surprise.

SAMEDI 01 juin:

Journée à la disposition des familles avec des visites possibles par groupe: au choix des familles.
19 heures : soirée dansante de clôture à la salle des fêtes de Cléebourg.

DIMANCHE 02 juin :

Matin : Petit-déjeuner : familles d'accueil
Dans la matinée : rassemblement et départ de la délégation.

UN FLYER SERA DISTRIBUE PROCHAINEMENT et UNE REUNION D'INFORMATION

SERA PROGRAMMEE



LA VIE DE NOS VILLAGES

PROTECTION INCENDIE DE NOS VILLAGES:

Une étude technique et financière a été menée suite à la vérification périodique des poteaux incendie de Cleebourg. Au titre du budget 2019 nous commanderons le remplacement d'une première tranche de poteaux incendie qui s'avèrent vétustes. A Bremmelbach le réseau est en bon état , il a été mis en conformité lors de la rénovation récente du réseau d'eau.

Le conseil municipal a décidé en décembre dernier de commander 3 défibrillateurs qui seront placés à Cleebourg : un à la salle des fêtes et un sur la place du village - et à Bremmelbach sur la place près de l'église. Ces appareils seront à la disposition des pompiers ou du public en cas de besoin.



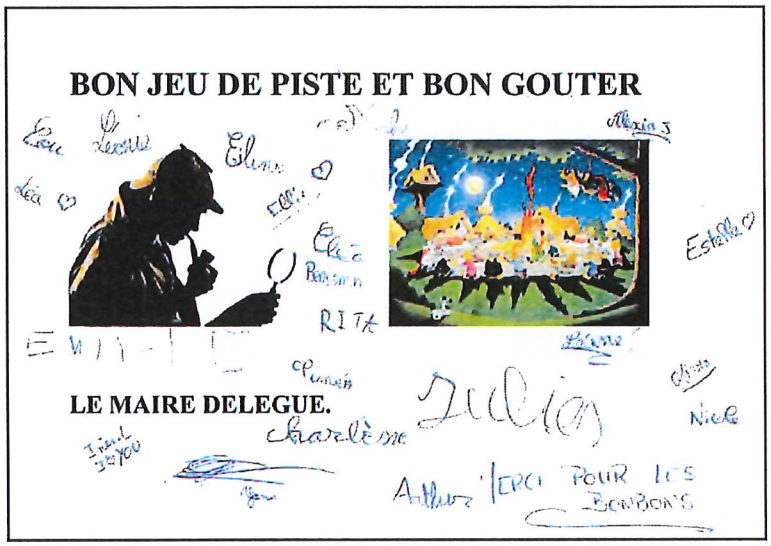
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

Les différentes manifestations inscrites au calendrier officiel du territoire sont les suivantes pour notre commune:

Date	Manifestation	Organisateur
10 février 2019	Fête paroissiale de Cleebourg	Paroisse catholique de Cleebourg
10 mars 2019	Concert/spectacle « Unis-Sons en voyage »	Association groupe vocal Unis-Sons
6 avril 2019	Concert de printemps	Société de musique VOGESIA
23 juin 2019	Fête paroissiale de Bremmelbach	Conseil de fabrique de Bremmelbach
3 et 4 août 2019	Fête du crémant	Société de musique VOGESIA
8 septembre 2019	Marche populaire	Amicale des sapeurs-pompiers
15 septembre 2019	Fête des vendanges	Association socio-culturelle
6 octobre 2019	4ème course de solidarité	Solidarité Bremmelbach
3 novembre 2019	Kerwe	Société de musique VOGESIA
1er décembre 2019	Fête de l'Avent	Paroisse protestante

LA VIE DE NOS VILLAGES

Samedi le 09 juin 2018, quelques parents d'élèves avaient prévu une après-midi récréative avec les enfants de l'école du dimanche des paroisses de Cleebourg et Birlenbach.
Ils avaient organisé un jeu de piste avec comme point de départ la petite place à l'entrée de Bremmelbach et au retour un goûter était également prévu à cet endroit.
Les enfants ont apparemment apprécié les bonbons laissés sur place par nous ne savons quel lutin !!!



Article du 04/12/2018 DNA WISSEMBOURG

Le public de Bremmelbach conquis:

L'église Saint-Wendelin de Bremmelbach a accueilli, dimanche 2 décembre, un concert de Noël. Les quatuors Alize et Sax'Folies ont conquis l'auditoire avec un répertoire enjoué et varié.

Les mélomanes ont pu entendre des extraits de musique de films tels que Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain , Les Choristes ou La Boum , et ceux de compositeurs comme Ennio Morricone ou Jean Sébastien Bach : ils ont pu apprécier les interprétations du Quatuor Alize et du Quatuor Sax'Folies. Sous la houlette de Raymond Fischer à la contrebasse, les saxophonistes et accordéonistes ont réjoui le public, qui le leur a bien rendu en les ovationnant pour le final, après un morceau commun intitulé Indifférence qui n'a pas manifestement laissé indifférent l'assistance. Ce soir-là, les dons recueillis sur le plateau de sortie étaient destinés à l'entretien de l'église.

Dominique Demange, maire délégué de Bremmelbach, avant de convier toutes les personnes présentes au pot de l'amitié, s'est fait l'écho du public en remerciant chaleureusement les artistes pour leur magnifique prestation.



INFORMATIONS GENERALES

AIDE POUR LES PERSONNES SOUFFRANT D'INCONTINENCE:

Suite à l'entrée en vigueur de la redevance incitative, la communauté de communes a mis en place une aide financière pour les personnes retraitées, invalides ou handicapées souffrant d'incontinence.

Pour en bénéficier il faut remplir les conditions suivantes :

- **être retraité, invalide ou porteur d'un handicap**
- **habiter sur le territoire de la communauté des communes du Pays de Wissembourg**
- **être à jour du paiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères**

Pour télécharger le formulaire et connaître les conditions générales d'octroi d'aide financière pour les personnes souffrant d'incontinence : https://www.cc-pays-wissembourg.fr/fr

AIDE AU PORTAGE DE REPAS - RAPPEL:

Depuis 1er janvier 2016 la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg apporte, sous condition de ressources, une aide financière aux personnes retraitées ou invalides habitant notre territoire et faisant appel pour le portage de repas à un traiteur, un restaurateur ou une association. Cette aide a beaucoup de succès et les bénéficiaires sont nombreux.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mme Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles à la mairie et au siège de la communauté de communes.

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Les horaires de permanence de la mairie ont changé:
Vous pouvez rencontrer le secrétaire de mairie à la permanence le LUNDI de 19 h à 21 heures et le jeudi matin de 08 h à 11 heures.
Pour un rendez- vous avec le maire ou un de ses adjoints prendre contact à la mairie au 03 88 94 52 23.

ECOLE PRIMAIRE - BENNE A PAPIERS:

Périodiquement une benne destinée à la récupération des vieux papiers et cartons est positionnée derrière l'école sur le parking du city stade. Le produit financier de ce ramassage revient à l'école.

Elle sera donc présente en 2019 pour recueillir vos papiers et cartons: du 11 au 17 JANVIER, du 6 au 13 MARS, du 7 au 15 MAI et du 3 au 10 JUILLET prochains.

DECHARGE MUNICIPALE: La décharge municipale ouvrira comme chaque année le 1er avril prochain. Il est rappelé que seuls la terre végétale et les déchets verts peuvent être déposés.

JARDIN A LOUER: la mairie est propriétaire d'un terrain au Dentschweg dans la zone des jardins. Les jardiniers intéressés peuvent contacter la mairie aux heures de permanence.

TARIFICATION ORDURES MÉNAGÈRES



UNE BAISSE DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS EN UN AN

Voilà presque une année que la redevance incitative sur les ordures ménagères est entrée en application sur les communautés de communes du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et Sauer-Pechelbronn.

Et les résultats sont là :

Nous constatons sur nos 3 communautés de communes une baisse de près de 23% de la production de déchets résiduels par rapport à 2017, soit en moyenne **38 kg de déchets évités par an et par habitant !**

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Communautés de communes	Production moyenne de kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant et par an*				Différence entre 2017 et 2018	
	2015	2016	2017	2018		
Outre-Forêt	221	184	171	125	-46kg/hab/an	-27%
Pays de Wissembourg	221	186	158	140	-18kg/hab/an	-12%
Sauer-Pechelbronn	201	152	159	110	-49kg/hab/an	-31%
Pays de Niederbronn	*105*	*124*	*119*	*122*	*+3kg/hab/an*	*+2%*
Plaine du Rhin	*186*	*194*	*181*	*200*	*+19kg/hab/an*	*+10%*

SI LE POIDS DE NOS POUBELLES BRUNES A BIEN DIMINUÉ, NOS POUBELLES DE TRI NE SE SONT PAS POUR AUTANT ALOURDIES.



TRI SÉLECTIF

Communautés de communes	Production moyenne de tri sélectif par habitant et par an*				Différence entre 2017 et 2018
	2015	2016	2017	2018	
Outre-Forêt	54	55	54	55	1kg/hab/an
Pays de Wissembourg	55	53	52	52	0kg/hab/an
Sauer-Pechelbronn	53	52	52	52	0kg/hab/an
Pays de Niederbronn	*51*	*61*	*61*	*58*	*-3kg/hab/an*
Plaine du Rhin	*64*	*66*	*64*	*63*	*-1kg/hab/an*

LES CONTRÔLES EFFECTUÉS SUR CELLES-CI MONTRENT NÉANMOINS UN LÉGER RELÂCHEMENT SUR LES BONNES PRATIQUES DE TRI.

POUR RAPPEL :

UNE POUBELLE CONTRÔLÉE MAL TRIÉE N'EST PAS RAMASSÉE !



*Données SMICTOM du Nord du Bas-Rhin basées sur la pesée des camions à l'arrivée au centre de traitement, divisée par le nombre d'habitants

Pays de Wissembourg

Communauté de Communes de L'Outre Forêt Alsace

Alsace Sauer-Pechelbronn communauté de communes

SMICTOM NORD DU BAS-RHIN

LES DÉCHÈTERIES ONT QUANT À ELLES ÉTÉ PLUS FRÉQUENTÉES

Entre 2017 et 2018, on constate une légère augmentation de 3% des tonnages apportés dans les 5 déchèteries situées sur nos 3 communautés de communes (Betschdorf, Hatten, Lembach, Soultz, Wissembourg et Woerth).



Des dépôts sauvages ou du brûlage de déchets persistent sur certains secteurs. Pour rappel, ces actes constituent une infraction réprimée par l'article R632-1 du Code pénal.

BRAVO !

De réels efforts ont été fournis par chacun et nous vous en félicitons !

Ces efforts permettent de contenir les coûts d'élimination des déchets résiduels.

DES COMMUNES PILOTES S'ENGAGENT POUR RÉDUIRE LEURS DÉCHETS

Pour montrer l'exemple, 5 communes du territoire du SMICTOM (Bühl, Hatten, Wissembourg, Morsbronn-les-Bains et Reichshoffen) se sont engagées dans le défi **«commune zéro-déchets»** pour réduire leur production de déchets. Leurs déchets sont passés au crible pour voir comment il est possible de les réduire et des actions concrètes seront mises en place.

SUIVI DES COLLECTES

Depuis la mise en place de la redevance, nous nous efforçons d'améliorer en continu les systèmes de pesée et de lecture de puce installés sur les camions.

Nous vous rappelons que les systèmes de pesée sont homologués, régulièrement étalonnés et des pesées tests sont effectuées avant les départs en tournée des camions.

Aussi, c'est bien la pesée enregistrée par les systèmes installés sur les camions qui fait foi et non la pesée que vous auriez mesurée sur votre balance domestique.

Néanmoins, nous sommes conscients que des incidents ont lieu lors des collectes. **Nos équipes effectuent un travail de suivi pour repérer les anomalies et sont à votre écoute pour résoudre les problèmes rencontrés.**

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de commander un composteur auprès de nos services. Des réunions et ateliers pratiques sont régulièrement organisés pour vous donner tous les trucs et astuces pour faire un bon compost !
- Des auto-collants «stop pub» sont disponibles dans vos mairies et vos communautés de communes
- Si vous avez des doutes sur les consignes de tri, vous pouvez télécharger une plaquette explicative sur le site du SMICTOM : www.smictom-nord67.com
- Si vous souhaitez réduire les déchets des manifestations que vous organisez : ecomanifestations-alsace.fr
- Et d'autres actions encore à venir.

Toutes ces actions sont coordonnées dans le cadre du programme local de prévention des déchets animé par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.



RAPPEL DU TARIF EN VIGUEUR POUR LES PARTICULIERS :

PART FIXE EN FONCTION DE LA COMPOSITION DU FOYER + PART VARIABLE AU POIDS

SECURITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un **cambriolage** :

APPELEZ LE 17 OU LE **112**

Votre appel peut être déterminant
pour interpeller les cambrioleurs



Contre les **cambriolages**, ayez les **bons réflexes** !

SECURITE

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr

web

© SG/DICOM - 10/13

NOTEZ LES NUMEROS DES VEHICULES QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS!

S'KLEEBLATTEL



Mairie

65 rue Principale
67160 CLEEBOURG

Téléphone : 03 88 94 52 23

Messagerie :

mairie.cleebourg@wanadoo.fr

Site internet:

https://www.cleebourg-bremmelbach.fr/